

C'est un drôle de pays, un coin d'Indonésie où les amourettes se vivent cachées, en toute discrétion. S'ils veulent un peu d'intimité, quelques chastes étreintes, les couples doivent s'éloigner du centre de Banda Aceh, la capitale, et rejoindre le littoral rocheux. Là, face à l'océan Indien, ils peuvent espérer un moment de tranquillité. A condition d'échapper à la Wilayatul Hisbah (WH), la police du vice et de la vertu, toujours prompte à traquer le baiser volé et la caresse furtive... Le *khalwat*, le «délit de promiscuité», est l'une des obsessions de cette milice religieuse chargée d'appliquer les dispositions de la charia, la loi islamique.

Depuis le début des années 2000, la province indonésienne d'Aceh, à la pointe nord de Sumatra, est la seule région d'Asie du Sud-Est, avec le sultanat de Brunei, à vivre ainsi sous le régime de la «loi de Dieu». Ici, la rigueur islamique régent la vie de tous, s'infiltrant dans les moindres détails du quotidien: interdiction de sortir après 22 heures pour les femmes non accompagnées; obligation de présenter son certificat de mariage pour les couples dans les hôtels; interdiction aux jeunes filles de s'asseoir à califourchon sur le *tan-sad* d'une moto; et, bien entendu, pas de pantalons moulants pour ces dames. Et gare à ceux qui osent sortir du rang... Le 23 mai, deux homosexuels d'une vingtaine d'années ont reçu chacun 83 coups de rotin pour avoir entretenu des relations intimes. En mars, ils avaient été pris en flagrant délit, et au saut du lit, par les hommes d'une milice intégriste locale. Les condamnations n'épargnent pas les hétérosexuels suspectés de contrevenir aux convenances islamiques: en octobre 2016, 13 célibataires accusés d'*attouchements*, d'*enlacements* et de *baisers* avaient été bastonnés en public. Selon Amnesty International, 108 personnes ont reçu de semblables punitions à Aceh en 2015. L'organisation Human Rights Watch en a comptabilisé 339 autres l'année suivante.

PROVINCE REBELLE, MAIS CONSERVATRICE

La punition obéit à un rituel immuable, aux allures de châtiment médiéval: le bourreau - homme ou femme, car il doit être du même sexe que la personne condamnée - est cagoulé, vêtu d'un costume noir destiné à rendre la scène plus sinistre encore. Selon le dernier *quanun* (code de loi islamique), amendé en 2014, le nombre minimum de coups est de 10, le maximum de 150. Celui-ci châtie exclusivement les délits suivants: adultère, relations sexuelles hors mariage, homosexualité, paris illégaux et consommation d'alcool. Dans ces conditions, la vie quotidienne des habitants, en particulier des jeunes, est des plus insipides.

«*Qu'est-ce qu'on s'ennuie ici!*», soupire Ali, 25 ans. «*Pas de cinéma, pas de boîte de nuit, rien pour s'amuser*», peste-t-il. Le jeune homme ne peut guère être accusé d'apostasie: il vient de terminer des études de

A Aceh, la est de rigou

Cette province indonésienne, durée tsunami de 2004, est la seule région avec le sultanat de Brunei, où s'appl

philosophie islamique à l'université. Mais être un bon musulman et respecter les cinq prières quotidiennes ne l'empêche pas de s'offusquer des outrances de l'application de la charia. Ainsi raconte-t-il sa récente colère quand, avec des amis, il a envoyé paître les sbires de la police religieuse qui reprochaient à l'une de ses amies de laisser voir, sous sa tunique, une cuisse un peu trop moulée. «*On leur a dit: "Foutez le camp, allez vous occuper des vrais criminels!"*», ricane-t-il.

Les Acehnais auraient pourtant bien besoin de souffler, après les épreuves subies dans leur histoire récente. De 1976 à 2005, un conflit entre la guérilla séparatiste et les troupes indonésiennes ensanglante leur province et fait 15 000 morts. En décembre 2004, c'est au tour de la nature de frapper: le tsunami ravage une partie des rivages des pays de l'océan Indien, et on compte 170 000 morts dans la province. Paradoxalement, c'est ce même tsunami qui permettra à la guerre de prendre fin et vaudra aux Acehnais le «privilege» de vivre sous la charia. Après la signature de l'accord de paix, en 2005, la loi coranique, déjà en vigueur, s'impose de manière de plus en plus ferme. Aceh, la province meurtrière, se distingue alors fortement du reste de l'Indonésie. Partout ailleurs sur cet archipel aux 17 000 îles et aux 260 millions d'habitants (dont 87 % de musulmans), la sphère religieuse est séparée du politique.

Nur Djuli, un retraité qui fut longtemps un cadre influent de la guérilla Gerakan Aceh Merdeka (Mouvement pour un Aceh libre), s'indigne des excès de pudibonderie liés à l'application de la charia. «*Nous ne nous préoccupons plus de la substance de la philosophie religieuse, on est obsédés par les rituels*», regrette-t-il dans un excellent français (il a étudié le journalisme en France). Le vice-président de l'assemblée locale, Irwan Djohan, un politicien de 46 ans vêtu comme une gravure de mode, partage ce sentiment. «*Il est loin, le temps où ma mère allait se baigner en bikini*», constate-t-il, un rien nostalgique, avant de se reprendre en souriant: «*N'allez quand même pas croire que je suis un ardent défenseur de ce genre de vêtements, là n'est pas le propos.*»

**RITUEL IMMuable,
LA PUNITION
A DES ALLURES
DE CHÂTIMENT
MÉDIÉVAL:
LE BOURREAU,
CAGOUlé ET VÊTU
DE NOIR, DISTRIBUE
DE 10 À 150 COUPS
DE ROTIN**

Aceh, la charia de rigueur

Indonésienne, durement frappée par le tsunami de 2004, est la seule région d'Asie du Sud-Est, à part Brunei, où s'applique la loi coranique

université. Mais specter les cinq pêche pas de application de récente colère moyé paître les reprochaient voir, sous sa p moulée. « On z vous occuper il.

ant bien besoin es subies dans 06 à 2005, un tiste et les trou- te leur province bre 2004, c'est er: le tsunami es des pays de 170 000 morts ement, c'est ce a à la guerre de hnaïs le « privi- Après la signa 05, la loi corani e de manière de province meur- ment du reste de sur cet archipel millions d'habi- mans), la sphère itique.

ut longtemps un la Gerakan Aceh r un Aceh libre), onderie liés à l'ap- ne nous préoccu- la philosophie reli- rituels», regrette- ais (il a étudié le vice-président de Djohan, un politi- e une gravure de nt. « Il est loin, le baigner en bikini », gique, avant de se allez quand même ent défenseur de ce pas le propos. »

**RITUEL IMMUABLE,
LA PUNITION
A DES ALLURES
DE CHÂTIMENT
MÉDIÉVAL:
LE BOURREAU,
CAGOUÉ ET VÊTU
DE NOIR, DISTRIBUE
DE 10 À 150 COUPS
DE ROTIN**

Même si elle vise les disciples du Prophète, la charia peut s'appliquer aux non-musulmans, dans le cas où leurs crimes ne releveraient pas du code pénal national: si la faute relève de la charia, chrétiens ou bouddhistes « jouissent » ainsi de la possibilité de pouvoir choisir entre le jugement devant un tribunal de droit commun et une juridiction islamique. Kho Ki Siong, 53 ans, président de la communauté hakka (originaire de Chine) de Banda Aceh, ne peut s'empêcher de rire quand on mentionne devant lui l'ambivalence du choix entre les coups de rotin et une peine classique: « Oui, certains d'entre nous préfèrent subir la bastonnade, raconte-t-il dans un café hakka où les clients font claquer sèchement sur les tables leurs pièces de mah-jong. Je connais un Chinois qui a récemment choisi cette punition pour avoir organisé des combats de coqs illégaux. Le délit est puni de coups de rotin ou de mois de prison. Il a préféré le rotin. »

Avec l'élection, au printemps, d'un nouveau gouverneur, le modéré Irwandi Yusuf, il est cependant possible que le carcan se desserre un peu. Les optimistes espèrent aussi que le résultat d'un autre scrutin marque un tournant pour cette province qui, même si elle continue à vivre sous le régime de la loi islamique, pourrait renouer avec une relative tolérance. Lors des élections municipales d'avril, la redoutable maire, Illiza Saaduddin Djamal, connue pour être une fanatique de la bastonnade, n'a pu réunir le nombre de votes suffisants pour être reconduite dans ses fonctions. Sa défaite pourrait contribuer à un changement notable d'ambiance: si la charia est là pour durer, ses modalités d'application pourraient évoluer. Et c'est bien l'intention du nouveau gouverneur, qui avait déjà occupé ce poste de 2007 à 2012. Partisan de la laïcité à la mode indonésienne, Irwandi Yusuf annonce la couleur: « Je ne veux pas que cette police religieuse espionne les gens et s'immisce dans leur vie privée. »

L'homme a derrière lui un étonnant parcours: il a été étudiant vétérinaire aux États-Unis avant de devenir responsable des services secrets de l'ex-guérilla séparatiste puis

négociateur des accords de paix avec le gouvernement de Djakarta. Facétieux, il n'hésite pas, avec une lucur malicieuse dans le regard, à manier la provocation: « Faut-il aller pourchasser amants et maîtresses jusque dans les chambres d'hôtel? » En 2009, durant son premier mandat, il avait refusé de signer une nouvelle disposition du qanun proposée par le parlement local, qui aurait eu pour conséquence d'instituer la lapidation pour adultère... Récemment, il a suggéré, dans un entretien à la presse, que les punitions corporelles ne devraient plus avoir lieu en public, dépouillant ainsi le châtimement de l'un de ses aspects les plus critiqués: l'humiliation collective.

Rebelle mais conservatrice, Aceh fut l'une des premières régions islamisées du pays, quand, à partir du XII^e siècle, l'archipel embrassa la religion du Prophète. Ouverte sur l'océan Indien, regardant vers le nord-ouest, elle est aussi sur le chemin du hadj, le pèlerinage vers les lieux saints de l'islam en Arabie saoudite. La province n'a-t-elle pas été baptisée « le balcon sur La Mecque »? Quoi de plus naturel, dès lors, que le tsunami de 2004 ait été interprété par beaucoup d'habitants comme une « punition divine »? Une perception qui acheva de convaincre les plus orthodoxes d'appliquer la charia avec force.

« UNE HISTOIRE ENTRE DIEU ET MOI »

Aceh n'est pas pour autant qu'une terre d'intégristes. En fait, depuis la défaite électorale de M^{me} Saaduddin Djamal, les langues se délient, et les obsédés des mesures « charia-compatibles » en prennent pour leur grade. La loi coranique agace, voire exaspère. Même les spécialistes du droit islamique, toujours prêts à défendre le principe de son application, émettent des réserves: « Il faut adopter une approche mesurée, mettre en avant les questions d'éducation, expliquer que le code pénal n'est qu'un des aspects de cette loi », estime un ancien responsable du département de la charia, Syahrizal Abbas.

En attendant, les Acehnaises s'organisent. « Nous voulons avoir notre mot à dire dans l'élaboration du qanun », lance Sharifa Rahmatillah, responsable d'une ONG de défense des droits des femmes. Être entièrement voilée et manifestement assez dévote n'empêche pas M^{me} Rahmatillah de revendiquer que les femmes puissent décider si « la loi islamique, dans son actuelle application, est souhaitable ou pas pour [elles] ». Elle affirme que le port du voile est « une histoire entre Dieu et moi, ça ne regarde en rien les autorités ».

Quant à la police religieuse, elle se fait un peu plus discrète ces derniers temps. Une fin d'après-midi, au sortir de la prière du soir, Ali nous a emmené au bord de l'océan vérifier si les patrouilles en uniforme verdâtre n'étaient pas réapparues. Mais le vendeur de brochettes sate dont la carriole domine le littoral est formel: la « WH » semble s'être volatilisée. Son sourire montre que cela n'a pas l'air de lui déplaire. Bientôt, peut-être, les amoureux pourront, en toute discrétion, s'embrasser à nouveau sur le littoral d'Aceh la prude. ■

BRUNO PHILIP